

[Text]

Dr. Savage: Just in general, my feeling is that professors and the system in which they work is no better and no worse than any other area of society. We have our share of criminals, and no doubt there are those within the university community who, from time to time, have engaged in the sort of activities that you have mentioned, as there are in other parts of the community—including, at least by allegation, security forces themselves. However, I think that the legislation, as our president said, should make it quite clear that anyone who does break the law, and more particularly who engages in espionage or terrorist activities, or plans such things is clearly breaking the laws of Canada, and it is therefore perfectly within the rights of the police or the security forces to deal with them in the normal way. We have absolutely no problems with that at all.

However, it is hard to answer your question. The only experience we have had was with the Commission resulting from the Gouzenko revelations and there were indeed some academics involved in that Commission, but not very many.

Senator Kelly: I would not want to be taken as being highly suspicious of academics. I am not at all. I was one myself. I am just anxious that the educational community not find itself a hotbed of covert activity, if you will, simply because of some kind of immunity it would like to have for itself. I just do not think that is realistic in today's society.

Dr. Savage: Any kind of covert activity is, I think expressly in violation of our view of how a university should function. A university should function as a public, open community and when we write or negotiate codes of ethics in universities, one of the things that we make quite clear is that that should be the case and that doing otherwise is a violation of that code of ethics.

Senator Kelly: So you agree that some kind of monitoring is not such a bad idea. It is just the kind of monitoring that you take issue with?

Dr. Savage: In our brief to the McDonald Commission, we said that it is hard to strike a balance. We felt that in the 1960s and early 1970s, the balance was struck the wrong way, and we think that the wording of any legislation should be designed to ensure that it is precisely understood by both sides what the responsibilities and duties are, and that the language of such legislations is not written in such a vague way that it leads to the kind of situation we had before, which I think is really very counter-productive for Canadian society. I think there should be a continuing dialogue between the universities, the police and security forces about what security is, rather than just an atmosphere of mutual suspicion.

We made concrete suggestions to the McDonald Commission on that. We not only agree that officers should attend universities, but think that our concerns should be aired in the training curriculum of the RCMP. We have never been invited to speak to a training class of the RCMP with respect to our concerns regarding how the members of the RCMP function

[Traduction]

M. Savage: De façon générale, je crois que les professeurs et le système dans lequel ils travaillent sont ni mieux ni pires que les autres secteurs de la société. Nous avons notre part de criminels, et il n'y a aucun doute que certains membres de la collectivité universitaire se sont adonnés à l'occasion au genre d'activités dont vous avez parlé, tout comme dans les autres secteurs de la collectivité—y compris, du moins selon les allégations, les services de sécurité. Cependant, comme notre président l'a dit, je crois que la loi devrait indiquer très clairement que quiconque enfreint la loi, et plus particulièrement qui s'adonne à l'espionnage ou à des activités terroristes, ou qui envisage de telles activités enfreint clairement les lois du Canada, et la police et les services de sécurité sont tout à fait en droit de traiter avec eux de la façon normale. Il n'y a absolument aucun problème à ce niveau là.

Cependant, il est difficile de répondre à votre question. Notre seule expérience était celle de la Commission chargée d'étudier les révélations de M. Gouzenko, à laquelle participaient certains universitaires, mais pas en très grand nombre.

Le sénateur Kelly: Je ne voudrais pas qu'on pense que je suis très suspect à l'endroit des universitaires. Je ne le suis pas du tout. J'ai déjà été universitaire moi-même. Je ne voudrais tout simplement pas que le secteur de l'éducation soit un centre d'activités secrètes, si vous voulez, tout simplement parce qu'il veut une sorte d'immunité. Je crois tout simplement que cela n'est pas réaliste dans la société actuelle.

M. Savage: Toute activité secrète va à mon avis tout à fait à l'encontre de notre conception du fonctionnement d'une université. Une université devrait fonctionner en tant que collectivité publique et libre, et lorsque nous rédigeons ou négocions des codes de déontologie dans les universités, nous devrions préciser entre autres qu'il faudrait qu'il en soit ainsi et que toute dérogation à ce principe constitue une infraction à ce code de déontologie.

Le sénateur Kelly: Vous êtes donc d'accord que ce n'est pas une si mauvaise idée que d'avoir une certaine surveillance. Vous vous opposez uniquement au genre de surveillance?

M. Savage: Dans notre mémoire à la Commission McDonald, nous avons indiqué qu'il était difficile de trouver un équilibre. Nous étions d'avis qu'au cours des années 1960 et au début des années 1970, cet équilibre était négatif, et nous croyons que la formulation de toute loi devrait être conçue de façon à s'assurer que les deux côtés comprennent bien quelles sont les responsabilités et les devoirs, et que le texte d'une telle loi n'est pas vague au point de créer le genre de situations que nous avons auparavant, et qui va à mon avis contre l'intérêt de la société canadienne. Je crois qu'il devrait y avoir un dialogue permanent entre les universités, la police et les services de sécurité au sujet de la définition de la sécurité, plutôt qu'une atmosphère de suspicion mutuelle.

Nous avons formulé des propositions concrètes à la Commission McDonald à ce sujet. Nous ne sommes pas seulement d'accord à ce que les agents s'inscrivent dans les universités, mais nous croyons que nos préoccupations devraient être exprimées dans le cadre de la formation des membres de la GRC. Nous n'avons jamais été invités à prendre la parole devant un